

ÉDUCATION

# Le ministre présente sa méthode contre l'échec scolaire

À trois mois de la rentrée, le ministre de l'Éducation promet des stages de soutien avant la 6<sup>e</sup>, rappelle aux profs la possibilité du redoublement et présente aux syndicats un assouplissement des réformes emblématiques du précédent gouvernement.

Le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, a détaillé hier ses pistes pour lutter contre l'échec scolaire.

## Le redoublement remis en avant

Le nouveau locataire de la rue de Grenelle marque notamment un infléchissement par rapport à la politique de la socialiste Najat Valaud-Belkacem qui l'a précédé et qui avait pris en novembre 2014 un décret affirmant « le caractère exceptionnel du redoublement ». Pour Jean-Michel Blanquer, « il y a quelque chose d'absurde à laisser passer de classe en classe des élèves accumulant les retards ».

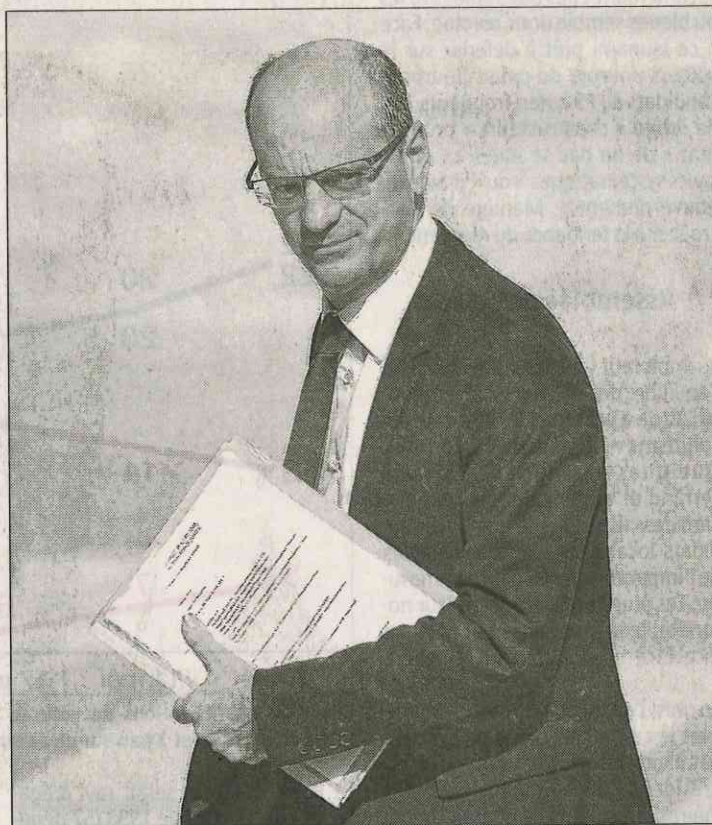
Au ministère, on précise qu'il s'agit de « rappeler aux professeurs que le dispositif du redoublement existe et qu'on peut l'utiliser dans l'intérêt de l'enfant », en accord avec les parents, et dans des cas bien précis. Il n'y aura toutefois pas de nouveau texte sur ce sujet.

En France, en 2015, 22 % des élèves avaient redoublé au moins une fois avant l'âge de 15 ans, un taux en nette régression par rapport à 2003 (-17 points) mais deux fois plus important que la moyenne des pays de l'OCDE.

## Soutien : des stages avant l'entrée en 6<sup>e</sup>

Outre le redoublement, la réponse au retard scolaire doit résider, pour le nouveau ministre, dans « l'accompagnement tout au long de l'année ».

Jean-Michel Blanquer promet aussi des stages de soutien gratuits



Le ministre veut notamment réhabiliter le redoublement. En France, en 2015, 22 % des élèves avaient redoublé au moins une fois avant l'âge de 15 ans. Photo AFP

pendant les vacances d'été, avant l'entrée en sixième. « Ces stages d'une semaine seront proposés fin août au moins en éducation prioritaire, et si possible plus largement. » Centrés sur le français et les mathématiques, ils seront dispensés par des enseignants volontaires rémunérés en heures supplémentaires.

## Rythmes scolaires : dérogations possibles

Jean-Michel Blanquer, qui se défend de vouloir « détricoter » les

précédentes réformes, remet aussi sur la table un dossier emblématique du précédent quinquennat : celui des rythmes scolaires. Le ministre a ainsi ouvert la possibilité, pour la rentrée 2018, d'avoir le choix entre différentes formules. Sans abroger la semaine de 4,5 jours instaurée en 2014, un projet de décret soumis au Conseil supérieur de l'éducation (CSE) autorise de nouvelles dérogations.

La mairie de Nice a déjà annoncé l'arrêt de l'école le mercredi dès la rentrée de septembre. De son côté, le groupe du travail du Sénat re-

## Une rentrée en musique

Jean-Michel Blanquer dit ne pas vouloir changer les programmes, ni à l'école, ni au collège. Mais il fait tout de même part de son intention de développer l'apprentissage de la musique, dont il juge la place « insuffisante » en France par rapport aux autres pays. Il compte notamment « faire en sorte qu'il y ait des chorales dans toutes les écoles et tous les collèges » et « encourager les pratiques instrumentales et les concerts ». Et le ministre d'annoncer, dans *Le Parisien* : « On fera la rentrée en musique, dans un maximum d'endroits dès cette année, en mobilisant les élèves de l'année précédente ou des orchestres extérieurs. L'idée est de montrer que la rentrée est un jour à vivre non pas avec inquiétude mais avec joie et confiance. »

commande de ne pas revenir à la semaine de quatre jours, qui posait des problèmes pour les apprentissages.

## Classes bilangues

Autre sujet sensible : la réforme du collège, qui divise les syndicats. Dès la rentrée 2017, les établissements disposeront d'une liberté accrue pour décider d'une partie de leurs enseignements, restaurer les classes bilangues en sixième et supprimer, s'ils le souhaitent, les enseignements interdisciplinaires.